

Le 21 avril 2021

Vaccination : les Services de santé au travail interentreprises prêts à monter en puissance

Les Services de Santé au Travail Interentreprises (SSTI) ont participé activement en ce début d'année à la vaccination des personnels soignants des établissements de santé et des Ephpad.

Puis, le 25 février dernier, le Secrétaire d'Etat aux retraites et à la Santé au travail, M. Laurent Pietraszewski, a annoncé l'ouverture de la vaccination contre le Covid-19 par les Services de Santé au Travail pour les salariés âgés de 55 à 74 ans atteints de pathologies chroniques.

Ainsi, globalement, 337 000 personnes ont déjà pu, au 15 avril, bénéficier d'une injection par un médecin ou un infirmier du travail.

Grâce à leur implantation sur tout le territoire national, ce dispositif qui s'appuie sur les Services de santé au Travail propose des possibilités complémentaires de vaccination, particulièrement appréciées des salariés et des employeurs rencontrant parfois des difficultés pour obtenir des rendez-vous près de chez eux.

Cette contribution à la campagne de vaccination, encore mesurée à ce stade, a vocation à être beaucoup plus significative dans la perspective d'un élargissement des personnes éligibles. Aujourd'hui les actifs de plus de 55 ans atteints de comorbidités représentent une population bénéficiaire restreinte.

De plus, des livraisons de vaccins en plus grand nombre, de toutes marques, et plus régulières, pourront donner toute la mesure à ce soutien des Services de santé au Travail dans la lutte contre la pandémie. Jusqu'à cette semaine leur approvisionnement était limité à l'Astra Zeneca dont le bénéfice/risque a été momentanément mis en doute.

Les Services de Santé au Travail maintiennent donc leur mobilisation pour continuer à accompagner les entreprises et les salariés dans la crise sanitaire, et se tiennent prêts à vacciner plus largement.

Depuis le début, les SSTI s'appuient sur leur expertise et leur implantation de proximité pour lutter contre l'épidémie, à travers l'accompagnement massif des entreprises dans la prévention de la Covid-19 et pour poursuivre leur activité, mais aussi via leur implication dans les campagnes de tests et de contact-tracing.

À propos de Présanse :

Association à but non lucratif, Présanse est l'organisme représentatif des Services de Santé au Travail Interentreprises. Il en regroupe 230, couvrant tout le territoire national, employant 17 000 collaborateurs dont plus de 4 500 médecins du travail et 2400 infirmiers.

Présanse est un interlocuteur des Pouvoirs publics et de l'environnement institutionnel de la Santé au travail en général.

<http://www.presanse.fr>

[Suivez Présanse sur Twitter](#)

Contact presse : Martial BRUN – Directeur Général de Présanse
m.brun@presanse.fr